



RAPPORT

POUR UN DEVELOPPEMENT CIRCONSTANCIE DE L'APPRENTISSAGE EN LYCEES

Un Etat des Lieux Neuf Propositions

Octobre 2022

FICHE DE SYNTHESE

Pour l'AFDET, « le développement de l'Apprentissage en Lycées » est devenu l'un des thèmes centraux susceptibles d'être abordé notamment dans le cadre de la concertation initiée par les Pouvoirs Publics.

L'Association a toujours soutenu ce développement y compris par *un soutien auprès de nombre de Lycées professionnels ou Lycées généraux et technologiques.*

C'est la raison pour laquelle, l'Association a décidé de réaliser un Rapport présentant *un Etat des lieux* de l'Apprentissage en Lycées publics et privés sous contrat, puis de soumettre *neuf propositions d'améliorations.*

Ce Rapport a été élaboré par une Commission composée d'une vingtaine de Membres adhérents *en responsabilité au sein de CFA privés et publics* relevant de l'Education Nationale et de Lycées privés sous contrat ou au sein *d'Entreprises ou de Branches Professionnelles partenaires*, avec l'aide de *quelques Experts.*

L'Etat des lieux met en évidence quelques éléments déterminants tels que, fait souvent méconnu, *l'accroissement continu du nombre d'apprentis depuis de nombreuses années* (+ 17 % entre 2021 et 2022) mais aussi *des difficultés* dont certaines sont apparues comme *d'ordre administratif, réglementaire ou financier.*

Ce Rapport souligne également les atouts spécifiques en matière d'Apprentissage dont disposent les Lycées professionnels, les Lycées généraux et technologiques et les Lycées polyvalents.

Il s'agit en particulier de :

- la possibilité - unique- d'offrir *pour tous les jeunes* la préparation à un même Diplôme professionnel, et ce, *quel que soit leur statut, scolaire, étudiant ou apprenti,*
- la possibilité -et ils sont les seuls- de l'organisation pour les jeunes, *de parcours mixtes : d'abord en tant que scolaire ou étudiant puis en tant qu'apprenti pour la préparation d'un même Diplôme(CAP, Baccalauréat professionnel, BTS),*
- une possibilité *de mixité des publics entre scolaires et apprentis au sein d'un même groupe ou classe)* mais à certaines conditions et si proposé par le Lycée
- une meilleure *reconnaissance de l'Apprentissage par les jeunes et leurs familles lorsque ce mode de formation est déjà présent au sein du Lycée qu'ils fréquentent,*
- une possibilité de *mutualisation des dépenses d'équipement,* même si elle ne peut être que partielle, *avec ceux existant pour les élèves de CAP et Baccalauréat professionnel, ou étudiants de BTS..),*

Le Rapport présente ensuite **neuf Propositions d'améliorations :**

- *Une meilleure information des élèves des Collèges et Lycées à propos de l'Apprentissage en général et des possibilités offertes par l'Apprentissage en Lycées,*
- *Une information et formation des équipes de direction des LP et des LGT quant à la mise en place de l'Apprentissage en Lycées,*
- *Une information de tous les Enseignants sur la Formation professionnelle initiale (y compris à propos de l'Apprentissage dont notamment de l'Apprentissage en Lycées),*

D'autres propositions opérationnelles visent à :

- *consolider le mode de gestion globale de l'Apprentissage au sein de l'Education Nationale,*
- *renforcer les dotations en équipement dès lors que le Lycée propose également des formations par apprentissage,*
- *faciliter l'organisation des examens pour les apprentis préparant des Diplômes professionnels délivrés par l'Education Nationale,*
- *renforcer le suivi et l'évaluation de l'Apprentissage dans les Lycées,*

- organiser *des Campagnes d'information sur l'Apprentissage en Lycées adaptées selon les publics visés,*
- faciliter *la complémentarité entre les différentes voies de formation professionnelles initiales,* sous statut scolaire, étudiant et par apprentissage

L'AFDET dont en particulier les Membres de la Commission sur « L'Apprentissage en Lycées» est à la disposition *pour toute information ou/et échange, à propos de ce Rapport et notamment quant aux propositions telles qu'ici présentées.*